

La technique en est la suivante : Frictionner énergiquement la peau, presque "jusqu'au sang" avec des tampons d'ouate imbibés de cette solution ; essuyer soigneusement avec des tampons humides, puis secs ; et appliquer sur le pavillon : a) soit une pommade inerte à base d'oxyde de zinc ; b) soit une pommade active à base d'ichthyol 1/10 ou de styrax 1/10. Et recommencer ce traitement tous les trois ou quatre jours.

La forme séborrhéique sera plus spécialement traitée par les pommades soufrées.

S'il y a des rhagades, les fermer en y promenant une pointe très fine de crayon de nitrate d'argent.

Quand l'amélioration sera notable, on remplacera ce traitement énergique par l'application des pommades diverses prescrites plus haut.

TRAITEMENT GÉNÉRAL.

Il est nécessaire, mais insuffisant. Les médecins ont le tort de s'y borner ; les auristes ont le tort de le négliger.

Régime.—Boissons interdites : café et thé, alcool, liqueurs, vin pur.—Aliments défendus : charcuterie, sauf le maigre de jambon ; gibier, si faisandé ; poissons de mer transportés ; aliments épicés ; fromages faits.

Hygiène.—Aller régulièrement et suffisamment à la garde-robe. Ne pas prendre de bains chauds.

Médication médicale.—Elle vise naturellement le terrain. On prescrira, autant que possible (?) :

Aux arthritiques : les alcalins, une saison à Vichy, Royat ou une saison sulfureuse, Luchon ;

Aux gouteux : la lithine, ou une saison à Contrexéville, Vittel, Evian ;

Aux scrofuleux : l'iode, l'huile de foie de morue, ou une saison aux eaux salines, Salies, Kreuznach, ou chlorurées arsénicales, la Bourboule ;

Aux névropathes : les bromures, la valériane, ou une saison à Nérès, Divonne, Bigorre.

Médication spécifique (?)—Il n'y a pas de médicament spécifique de l'eczéma, pas même l'arsenic, qui prétend à ce titre.

Cependant, faut-il oui ou non le prescrire ?

a) Non, tant qu'il y a encore la moindre trace d'un état inflammatoire ;

b) Oui, dans les eczémas très nettement chroniques, ptyriasiques ou lichénifiés :

Arseniate de soude.....	0 gr. 10
Eau de laurier-cerise.....	50 gr.
Eau distillée.....	200 gr.

Une à quatre cuillerées à café par jour, en mangeant,